



INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE UNIFICATION OF PRIVATE LAW
INSTITUT INTERNATIONALE POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

**CONFERENCE DIPLOMATIQUE POUR L'ADOPTION
DU PROJET DE PROTOCOLE PORTANT SUR LES
QUESTIONS SPECIFIQUES AUX BIENS SPATIAUX A
LA CONVENTION RELATIVE AUX GARANTIES
INTERNATIONALES PORTANT SUR DES MATERIELS
D'EQUIPEMENT MOBILES**

Berlin, 27 février / 9 mars 2012

UNIDROIT 2012
DCME-PS – Doc. 42
Original: français
9 mars 2012

**RAPPORT FINAL DU COMITE DE VERIFICATION DES POUVOIRS
A LA CONFERENCE**

(présenté par le Président du Comité de vérification des pouvoirs)

1. Lors de sa deuxième séance, tenue le 27 février 2012, la Conférence a institué un Comité de vérification des pouvoirs, et les délégations de l'Allemagne, du Burkina Faso, de la Fédération de Russie, de la France et du Japon ont été invitées à proposer des candidatures pour siéger dans ce Comité.
2. Le 28 février 2012, le Comité de vérification des pouvoirs a tenu sa première séance. Sa composition était la suivante:

M. Götz Schmidt-Bremme	(Allemagne)
M. Eric Zoungrana	(Burkina Faso)
Mme Alexandra Kotsyubinskaya	(Fédération de Russie)
M. François Pellerin	(France)
M. Tabahiro Watanabe	(Japon)
3. Sur proposition de la France, le délégué du Burkina Faso, M. Zoungrana, a été élu à l'unanimité Président du Comité.
4. Le Comité de vérification des pouvoirs s'est réuni à cinq reprises: deux fois le 28 février, puis les 2, le 7 et le 9 mars 2012.
5. Au cours de la quatrième séance de la Conférence, tenue le 2 mars 2012, le Président du Comité de vérification des pouvoirs a présenté un rapport préliminaire et a informé la Conférence qu'à 9h45 le 2 mars 2012, 38 Etats, une Organisation régionale d'intégration économique, quatre Organisations intergouvernementales, quatre Organisations internationales non-gouvernementales et 13 conseillers techniques s'étaient inscrits à la Conférence. Des lettres de créance en bonne et due forme avaient été présentées par 26 Etats, une Organisation régionale d'intégration économique, deux Organisations intergouvernementales, deux Organisations internationales non-gouvernementales et les 13 conseillers techniques. Sept Etats avaient présenté à ce jour des pleins pouvoirs.

6. Conformément à la Règle 4 du Règlement intérieur, le Comité a recommandé à la Conférence que toutes les délégations inscrites soient autorisées à participer à la Conférence en attendant la réception de leurs lettres de créance en bonne et due forme; la Conférence a entériné cette recommandation. Le Comité a néanmoins invité les délégations qui n'avaient pas encore soumis leurs lettres de créance à le faire dès que possible.

7. Le Comité a constaté qu'il se pouvait que d'autres délégations veuillent présenter des lettres de créance et des pleins pouvoirs avant la signature de l'Acte final de la Conférence le 9 mars 2012; en vue de s'assurer que le plus grand nombre d'Etats possible puisse signer l'Acte final, le Comité a recommandé, et la Conférence entériné, que les lettres de créances et les pleins pouvoirs d'autres délégations puissent être vérifiées jusqu'à 9 h le 9 mars 2012.

8. Le Comité de vérification des pouvoirs a tenu sa quatrième réunion le 7 mars 2012. En l'absence de M. Pellerin, M. Philippe Clerc y a participé pour la France. Lors de cette réunion, le Comité a pris note du fait que, deux nouveaux Etats s'étaient inscrits à la Conférence depuis sa dernière réunion et que, outre les lettres de créances qui avaient alors été déclarées comme ayant été reçues en bonne et due forme, cinq autres Etats et une autre Organisation intergouvernementale avaient présenté des lettres de créance en bonne et due forme et que un Etat avait présenté des pleins pouvoirs.

9. Le Comité de vérification des pouvoirs a tenu sa cinquième réunion le 9 mars 2012. En l'absence du Président, M. Schmidt-Bremme a présidé la séance. Lors de cette réunion, le Comité a déclaré que, en tout, 40 Etats, une Organisation régionale d'intégration économique, quatre Organisations intergouvernementales, cinq Organisations internationales non-gouvernementales et 13 conseillers techniques s'étaient inscrits à la Conférence. Le Comité a déclaré que les lettres de créance des délégations des 34 Etats ci-après étaient reçues en bonne et due forme:

Afrique du sud	Japon
Allemagne	Lettonie
Arabie saoudite	Luxembourg
Brésil	Madagascar
Burkina Faso	Mexique
Canada	Nigéria
Chine	Pakistan
Danemark	République de Corée
Espagne	République tchèque
Etats-Unis d'Amérique	Royaume-Uni de Grande-Bretagne
Fédération de Russie	et d'Irlande du Nord
France	Sénégal
Ghana	Slovénie
Inde	Soudan
Indonésie	Turquie
Iraq	Yémen
Irlande	Zimbabwe
Italie	

10. Les lettres de créances de la délégation d'une Organisation régionale d'intégration économique, l'Union européenne, ont été considérées comme reçues en bonne et due forme.

11. Les six Etats suivants ont participé à titre d'observateurs:

Albanie	Malawi
Colombie	Moldova
Iran	Portugal

12. En outre, les quatre Organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées par des observateurs:

Agence spatiale européenne (ESA)
Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF)
Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
Union internationale des télécommunications (UIT)

13. Les cinq Organisations internationales non gouvernementales ci-après étaient représentées par des observateurs:

Association européenne des opérateurs de satellites (ESOA)
Association internationale du Barreau (IBA)
Groupe de travail aéronautique (AWG)
Groupe de travail ferroviaire (RWG)
International Institute of Space Law (IISL)

14. Les 13 conseillers techniques suivants ont participé à la Conférence:

M. Hendrik Baumann (Munich Re Insurance Company)
M. Marc Borello (Thales Alenia Space)
M. Rob Cowan (Aviareto Limited)
M. Sylvain Devouge (Marsh S.A.)
Mme Claude Dubreuil (Astrium)
Mme Nancy J. Eskenazi (SES S.A.)
M. Oliver Heinrich (BHO Legal)
Mme Martine Leimbach
M. Marc Lemaire (Eutelsat Communications)
Mme Pamela Meredith (Zuckert Scoutt & Rasenberger LLP)
Mme Marion Petitjean, (Eutelsat Communications)
M. Bernhard Schmidt-Tedd (German Space Agency)
M. Jean-Claude Vecchiatto (EADS)

15. Le Comité de vérification des pouvoirs a noté qu'au 9 mars 2012, les délégations des neuf Etats ci-après avaient déposé leurs pleins pouvoirs pour signer l'instrument qui serait adopté par la Conférence:

Arabie saoudite	Italie
Burkina Faso	Luxembourg
Danemark	Sénégal
Espagne	Zimbabwe
Ghana	

16. Ces pleins pouvoirs ont été déclarés en bonne et due forme.